



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

Compte-rendu du CA du 9 février 2021

Présents par ZOOM :

- *les administrateurs : M. Aisenstein, P. Aloupis, J. Angelergues, J.-L. Baldacci, I. Béguier, C. Baruch, P. Blayau, D. Bourdin, M.-C. Camus-Delage, E. Chervet, D. Cupa, P. Denis, A. Faure-Bismuth, C.-M. François-Poncet, A. Gibeault, J. Glas, R. Havas, M.-L. Léandri, I. Martin-Kamieniak, F. Moggio, S. Pons-Nicolas, A. Rosenberg, A. Sitbon, H. Suarez-Labat*
- *les invités : E. Mylona, C. Seulin, E. Sparer*

Invité absent : *T. Bokanowski*

La réunion du CA est ouverte à 21h03

1/ Le PV du CA du 26 janvier a été approuvé à l'unanimité.

2/ Organisation et préparation de l'Assemblée générale ordinaire du 14 mars 2021.

- Rapport de l'Institut de Psychanalyse de Paris et du CFSO

Dans son allocution, Ellen Sparer, directrice de l'IPP, évoque les conséquences de la situation sanitaire, notamment la suspension de toutes les réunions pendant le premier confinement, à cause de la réticence d'un grand nombre de collègues quant aux réunions de fin de cursus ou d'admission au cursus par visioconférence. Ces réticences ont été levées grâce à l'expérience positive des samedis cliniques. Par la suite, l'IPP a bénéficié de trois salles Zoom, ce qui a permis la reprise et la poursuite des réunions et des séminaires. Au cours des réunions avec la CECE, il a été abordé la question d'un suivi du cursus pour tous, en lieu et place du cursus suivi. A ce propos un tableau a été réalisé par Béatrice Braun Guedel, destiné à évaluer le cursus des AEF admis ces dix dernières années et comprendre les éléments qui peuvent entraver un cursus et le faire durer (une dizaine d'AEF ont commencé leur cursus il y a 20 ans). Le suivi du cursus a aussi comme objectif de favoriser l'investissement des AEF dans les activités de l'Institut, les préparant ainsi à mieux s'investir dans les activités de la Société. Il serait souhaitable que les superviseurs puissent rendre compte du déroulement des supervisions et d'éventuels problèmes qui pourraient s'y poser.

Comment rendre plus vivantes les réunions entre les membres de l'Institut et les AEF ? Cette question est actuellement débattue et on pense à des réunions en deux parties, l'une thématique et l'autre consacrée aux questions et commentaires des AEF. Chaque AEF est reçu par le Comité de direction de l'IPP trois mois après son admission au cursus et des réunions entre Comité de direction et AEF ont lieu deux fois par an. Les AEF peuvent y poser des questions et faire des commentaires, par l'intermédiaire de leurs responsables d'unité.

Cette année, il a été introduit une rencontre – non obligatoire - entre AEF, 18 mois après son admission au cursus et un formateur de son unité. La plupart des AEF se sont rendus à ces réunions et se sont montrés satisfaits de leur déroulement.

La question de l'organisation et de la spécificité de la sous-commission 10 a été abordée au cours d'une réunion qui lui était consacrée. La question des groupes de supervision par Zoom et des séminaires mixtes (en présence et en visioconférence) est posée.

En 2020, il y a eu 21 ouvertures de dossiers contre 36 en 2019. Il y a eu, en 2020, 7 réunions de sous-commission d'admission, dont 5 à Paris et 2 à la sous-commission 10. 22 dossiers (demandes d'admission au cursus et admission à la deuxième supervision) ont été examinés, 20 à Paris et 2 à la sous-commission 10. 10 candidats ont été admis (dont 2 à la sous-commission 10), 4 ajournés et 4 refusés. Il y a eu 9 réunions de fin de cursus (dont 2 à la sous-commission 10), 15 candidatures ont été examinées, amenant la clôture de 15 cursus, dont 2 à la sous-commission 10. Au 31 décembre 2020, 10 dossiers étaient en attente de réunion de fin de cursus.

A la suite du confinement et aux problèmes économiques qui en découlent, plusieurs AEF ont été contraints à suspendre leur cursus. A la fin de 2020, il y avait 2 démissions et 3 demandes de suspension, chiffres qui risquent de s'accroître en 2021. Il y avait, en 2020, 191 AEF à Paris, baisse non significative par rapport à 2019, liée à la situation sanitaire. Comme les années précédentes, il y avait, à la fin de 2020, 23 anciens élèves. On constate l'augmentation du nombre de psychiatres, qui s'élève à 31% du nombre d'AEF. La durée moyenne du cursus est de 7 à 8 ans. L'âge moyen des AEF est de 52 ans. Celui de la CE est de 74 ans. Il y a à l'IPP 48 titulaires ayant la fonction de formateur, 43 à Paris et 5 au CFSO.

Il y avait, en 2020, 24 séminaires de formation. Ils ont pu avoir lieu, pour la plupart, par Zoom ou en mixte. Cependant, la participation à ces séminaires reste inégale. La formation théorique des AEF reste une préoccupation majeure de l'IPP.

En l'absence de Bernard Bensidoun, Ellen Sparer expose la situation du CFSO. Il y avait, en 2020, 18 analystes en formation à Toulouse et Bordeaux, c'est à dire la moitié des effectifs de 2000. Il y a actuellement un manque de formateurs, surtout à Bordeaux.

Dans la discussion, la question est posée de la nécessité même de l'existence de la sous-commission 10. N'implique-t-elle pas une différence de traitement des candidats étrangers par rapport aux français ? Cette question, complexe – cette sous-commission avait été créée pour faciliter l'accès des étrangers à l'Institut - est à reprendre dans le cadre de la Commission d'enseignement. Une autre question concerne les difficultés économiques, dues à la situation sanitaire, rencontrées par les analystes en formation. Le Comité de direction de l'Institut réfléchit à des mesures concrètes pour alléger les charges financières des Aef.

- Rapport de l'Institut de Psychanalyse de Lyon (Christian Seulin)

Les activités de l'Institut de Lyon ont été, comme partout, impactées par la pandémie. La commission du cursus s'est tout de même réunie 5 fois en 2020, dont 2 en présence. 2 candidatures seulement ont pu être étudiées, alors que les demandes étaient plus nombreuses qu'en 2019 (8 ouvertures de dossiers). En effet, la Commission du cursus a refusé l'examen des candidatures par visioconférence. Il y a eu 4 cursus clos et validés. En février 2020, le Groupe lyonnais a eu à déplorer le décès brutal d'une de ses analystes en formation, Pascale Jayet-Sage. Le nombre d'Aef inscrits à l'Institut de Lyon était de 30, contre 35 en 2019. Un Aef a demandé la suspension de son cursus, une autre a démissionné. La moyenne d'âge des analystes en formation était de 49 ans.

La situation sanitaire a fortement perturbé, voire empêché les activités de groupe de Aef. Le Comité de direction a organisé 2 rencontres par Zoom avec l'ensemble des Aef. Il y a actuellement 11 formateurs rattachés à l'Institut de Lyon. Les séminaires de formation ont pu globalement pu avoir lieu en visioconférence.

- Rapport du CECE (Alain Gibeault)

En 2020, il y a eu 4 réunions du CECE, par Zoom dès le mois de mars. La Commission électorale n'a pu se réunir, les membres de la Commission d'évaluation estimant que la visioconférence était incompatible avec l'objet de ses réunions. La journée des formateurs a pu avoir lieu en présence le 25 janvier (prévue initialement en décembre 2019 et reportée à cause des mouvements sociaux). Le thème était la fin du cursus sous l'angle de la participation de l'analyste en formation, avec les exposés de Jean-Claude Stoloff (SPRF), Felipe Votadoro (APF) et Christian Seulin (SPP). Le 20 juin, la CE s'est tenue sur le thème de la formation en période de confinement. Les questions soulevées seront envisagées plus en profondeur par la Commission ad hoc dont la création a été proposée par Clarisse Baruch, présidente de la SPP. La réunion du 20 septembre a porté sur la question du suivi du cursus. Cette question se pose de façon différente à Paris et à Lyon du fait du nombre des Aef. A Paris, il a été mis en place une rencontre avec les analystes en formation au bout de 18 mois. La proposition du CECE de nommer un coordinateur au début de la formation n'a pas été retenue par la CE, le modèle français privilégiant une grande liberté pour les Aef.

En juin 2020, la CECE a organisé une réunion avec les formateurs élus depuis moins de 5 ans, destinée à rapprocher ces nouveaux formateurs des Comités de direction des deux Instituts. En décembre 2020 a eu lieu une réunion du Comité de l'API sur la formation, dont le rôle, qui était auparavant une surveillance de ce qui se passait dans les diverses sociétés, est de soutenir les modalités de la formation. Trois sociétés avaient été sélectionnées, dont la SPP, représentée par Ellen Sparer, Kalyane Fejtö (adhérente récente) et Mirella de Picciotto (Aef), ces deux dernières dessinant dans leur propos une philosophie de la formation à la SPP, en faisant notamment la différence entre enseignement et formation.

- Rapport des Débats en psychanalyse (Isabelle Martin Kamieniak)

La situation sanitaire a quelque peu bousculé le fonctionnement du Comité éditorial et les rapports avec les PUF, avec lesquelles le contrat, arrivé à échéance en 2020, devrait être renouvelé.

Il y a eu, en 2020, 3 parutions : « Excitations », dirigé par Félicie Nayrou et Isabelle Martin Kamieniak, « Amour », dirigé par Marie-Laure Léandri et Hélène Parat et « L'accueil de l'autre », dirigé par Charlotte Costantino et Laurent Danon Boileau. Trois volumes sont en préparation pour 2021.

Les résultats des ventes des 6 derniers numéros (entre 175 et 300 numéros vendus) montrent l'importance des efforts d'information et de publicité, (notamment sous la forme de vidéos de présentation des volumes et de flyers interactifs avec possibilité d'accès aux PUF, mais aussi par la présentation des volumes au cours des soirées organisées par Emmanuelle Chervet sur les publications de la SPP) consentis par l'équipe éditoriale. Le prix des volumes établi par les PUF de façon aléatoire, reste à discuter.

Les colloques : un seul colloque a eu lieu en septembre 2020, « L'insolence du symptôme », construit en partenariat avec la revue « Cliniques » autour du volume « Symptôme ». Ce colloque a eu lieu en une formule mixte, en présence et à distance.

Isabelle Martin Kamieniak remercie tout particulièrement Philippe Bonilo pour son grand professionnalisme, sa disponibilité.

- Rapport du département d'histoire et des archives (Thierry Bokanowski)

En l'absence de Thierry Bokanowski, le Secrétaire général donne lecture de son rapport.

Le département est constitué de deux personnes : Thierry Bokanowski et Anne Ber-Sciavetta. Il a deux missions :

- réunir et organiser les textes publiés dans différentes rubriques sur le site de la SPP et portant sur l'histoire de la SPP et l'histoire de la psychanalyse en France ;
- continuer l'exploration des documents archivés ou en voie d'archivage se trouvant dans plus de 150 cartons. Actuellement, 76 cartons ont été ouverts et examinés, chiffrés et datés.

Depuis 2019, la RFP publie dans ses numéros un article consacré à l'histoire de la psychanalyse. En 2020, il y a eu, de plus, des contacts avec les Archives Nationales, en vue de compléter le dépôt effectué par Jean Cournut en 2000.

Un groupe de travail a été constitué, regroupant des membres de la SPP et des chercheurs extérieurs, intéressés par l'histoire de la psychanalyse.

- Rapport de la COPEA (Françoise Moggio)

A l'exception de la première réunion de l'année, toutes les réunions se sont déroulées par Zoom. Il y a actuellement 70 membres RPEA, ce qui paraît insuffisant. C'est dire l'importance de la formation telle qu'elle est définie par les statuts. Une autre voie, peu utilisée, serait la troisième supervision de cursus, portant sur un cas d'enfant ou d'adolescent.

Les activités scientifiques sont à repenser. Il a été décidé de supprimer les soirées du vendredi, qui ne réunissaient que quelques collègues. Le colloque de la COPEA s'est tenu par Zoom en novembre 2020 et a été un franc succès, qui nous a encouragés de projeter l'organisation annuelle d'une demi-journée scientifique.

Dans la discussion, la question est posée de la différence entre le nombre des membres RPEA et celui des membres recevant des enfants et des adolescents, un certain nombre de membres ayant été formés en dehors de la COPEA. Il est aussi souligné la complexité de cette formation, qu'il faudra peut-être revoir. Faudrait-il appliquer « la clause du grand-père » et revoir la formation pour les plus jeunes ?

- CST (Eleana Mylona)

Le rapport présenté par Eleana Mylona reprend les problèmes et conflits qui ont perturbé le fonctionnement du CST au cours de l'année 2020. La méthodologie utilisée dans le dépouillement des questionnaires ne faisant pas l'unanimité, le CST a vu diminuer ses effectifs de manière inquiétante, avec la démission de 10 de ses 15 membres. Devant cette situation inédite, le CA, lors de sa séance du 17 novembre 2020, a voté la suspension des travaux du CST jusqu'à la fin de la mandature. La question est posée d'attribuer au CST d'autres missions, les démarches statistiques et sociologiques ne faisant pas partie du domaine d'expertise des psychanalystes.

- Rapport scientifique (Emmanuelle Chervet, Dominique Bourdin)

La situation sanitaire a paradoxalement favorisé les activités ouvertes, très utiles auprès d'un public de moins en moins averti et pour les interfaces avec une psychiatrie qui s'éloigne de plus en plus de la psychanalyse.

Activités internes en présence : Colloque du CCTP en janvier, présentation du livre de Nathalie Zilkha, et le colloque de Deauville en octobre.

Activités internes en visioconférence : les samedis cliniques, la présentation du livre de Jeanne Defontaine, le samedi de la COPEA en novembre.

Colloques ouverts : Le colloque de la RFP a pu avoir lieu en présence en février, ainsi que le colloque « Entendre la folie », le colloque « L'insolence du symptôme » a eu lieu en septembre avec une formule mixte (présence-visio). Le colloque ouvert de la SPP « Mémoires, se souvenir, oublier » a eu lieu en visioconférence en novembre.

D'autres activités ont dû être reportées ou annulées : les Rencontres de la SPP, la conférence du mardi de Christian Delourmel et le 81ème CPLF.

Les activités ouvertes (CIP, Séminaire Jean Cournut, Conférences de Sainte Anne) ont vu leur audience augmenter de façon exponentielle grâce à leur passage en visio-conférence, ce qui pose la question de la poursuite sur ce mode après la fin de la pandémie.

Les groupes de pratique clinique ont continué également en visioconférence. Pour l'avenir, il se pose la question de manifestations mixtes, en présence et en visioconférence, pouvant intéresser des publics des régions et de l'étranger. Il reste à trouver les moyens techniques adéquats. Une commission ad hoc sur l'utilisation des nouvelles technologies a été installée récemment par la présidente de la SPP.

Pour ce qui est de SPP-Edition, 2020 a vu l'édition des actes du colloque sur Michel de M'Uzan dans la collection « Hommages », travail réalisé en collaboration avec la bibliothèque. La question qui se pose c'est celle de l'autonomie de SPP-Edition, qui est placée sous la responsabilité du Secrétariat scientifique, ce dernier étant renouvelé tous les deux ans. Cette situation ne permet pas l'élaboration d'une véritable politique éditoriale.

Emmanuelle Chervet remercie Cécile Marcoux, conservatrice de la bibliothèque, ainsi que Cécile Notté pour sa créativité et sa disponibilité et Benoît Caillon pour son soutien logistique.

3/ Informations

- Le Psynéclub a connu, lui aussi, un grand engouement, grâce à Zoom.

Cependant, par le truchement d'informations diffusées par internet, l'annonce du Psynéclub s'est retrouvé sur le site public de l'API (probablement par l'intermédiaire de l'IPSO), présenté comme une activité de la SPP. La présidente propose donc de l'intégrer aux activités ouvertes, sous la responsabilité d'un membre, tout en conservant sa structure et organisation actuelles. Une discussion s'engage sur l'opportunité d'une implication de l'Institut dans cette activité. Le CA ne retient pas cette proposition, qui mettrait en péril une dynamique interne intéressante, qu'il est précieux de conserver. C'était d'ailleurs la position de la direction de l'Institut lors de la création du Psynéclub. Ce qui n'empêche pas que le CA et les Instituts soient informés de cette activité.

Le Psynéclub est placé provisoirement sous la responsabilité de Clarisse Baruch ; Dominique Bourdin est désignée pour faire lien entre la SPP et le Psynéclub.

- Commission ad hoc concernant l'analyse à distance : le CECE est d'accord pour qu'il y ait une seule commission. La présidente propose une commission de 15 à 20 membres ; elle demande que les membres qui souhaiteraient en faire partie se fassent connaître par un mail.

La réunion du CA est close à 23h53